

Questionnements	Objectifs d'apprentissage
<p style="text-align: center;">XII. Quelle action publique pour l'environnement ? (Année impaire)</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. <u>Savoir identifier</u> les différents acteurs (pouvoirs publics, ONG, entreprises, experts, partis, mouvements citoyens) qui participent à la construction des questions environnementales comme problème public* et à leur mise à l'<u>agenda politique*</u> ; 2. Comprendre que ces acteurs entretiennent des relations de coopération et de conflit. 3. Comprendre que l'action publique* pour l'environnement articule différentes échelles (locale, nationale, européenne, mondiale). 4. En prenant l'exemple du changement climatique : <ol style="list-style-type: none"> a) Connaître les principaux instruments dont disposent les pouvoirs publics pour faire face aux externalités négatives* sur l'environnement : <u>réglementation</u>, <u>marchés de quotas d'émission</u>, <u>taxation</u>, <u>subvention à l'innovation verte</u> ; b) Comprendre que ces différents instruments présentent des avantages et des limites, et que leur mise en œuvre peut se heurter à des <u>dysfonctionnements de l'action publique</u> ; 5. Comprendre qu'en présence de bien commun les négociations et accords internationaux liés à la préservation de l'environnement sont contraints par des stratégies de passager clandestin* et les inégalités de développement* entre pays.

<p>A. Une action publique contrariée par la nature... de la question environnementale.</p> <p>1. Une question économique spécifique... a/L'environnement : un bien commun (ou Bien Public Mondial) ... b/ ... des externalités négatives* : l'illustration de la tragédie des (biens) communs.</p> <p>2. ... et des écueils connus a/Tandis que les inégalités de développement entre pays sont prégnantes ... b/ ... la tentation des stratégies de passager clandestin est alors très forte.</p>	<p>B. (Une action publique complexifiée par) la diversité des intérêts des acteurs ...</p> <p>1. Différents acteurs à différentes échelles pour une mise à l'agenda de l'action publique pour l'environnement...</p> <p>a/ La transformation de la question environnementale en un problème public (Où ? Qui ? Comment ?) ... b/... conduit à la mise à l'agenda politique* de la question environnementale et à une possible action publique*</p> <p>2. ... qui entretiennent des relations de coopération et de conflit.</p> <p>a/ Confrontations : convergences et divergences ... b/ ... vers un compromis... ou pas ? confrontation des intérêts et possibles dysfonctionnements de l'action publique.</p>	<p>C. (la méthode) Une action publique incertaine par la pertinence discutée des instruments à mettre en œuvre face au changement climatique.</p> <p>→ TP n°1 / ... Les politiques environnementales s'avèrent complémentaires afin de ne pas compromettre le bien-être des populations (et pourquoi pas l'améliorer)</p> <p>→ TP n° 2 / De nouvelles adaptations toujours possibles ?</p> <p>→ TP n° 3 / Le cas de la taxe carbone</p>	<p>C. (Une action publique incertaine par) la pertinence discutée des instruments à mettre en œuvre face au changement climatique</p> <p>1. Appliquer une logique économique à l'environnement...</p> <p>a/ Principaux instruments dont disposent les pouvoirs publics : réglementation, marchés de quotas d'émission, taxation, subvention à l'innovation verte....</p> <p>b/ ... pour faire face aux externalités négatives sur l'environnement.</p> <p>2. ... est-il suffisant face à un « objet » pluridimensionnel ?</p> <p>a/ Ces différents instruments présentent des avantages et des limites...</p> <p>b/ ... et leur mise en œuvre peut se heurter à des dysfonctionnements de l'action publique ; CT vs LT ; Lobbys ; politiques mal ciblées.</p>
---	--	--	--

B. (Une action publique complexifiée par) la diversité des intérêts des acteurs ...

1. Différents acteurs à différentes échelles pour une mise à l'agenda de l'action publique pour l'environnement...

a/ La transformation de la question environnementale en un problème public (Où ? Qui ? Comment ?) ...

Un problème environnemental ... mais pas encore un problème public ?

On débat depuis quelques décennies des ravages de la pollution industrielle et de ses effets néfastes sur l'environnement comme s'il s'agissait de phénomènes nouveaux. Dans la seconde moitié de XIX^e siècle, pourtant, à une époque où la France renforce son industrialisation, les Français des villes et des régions industrielles découvrent les méfaits des usines et des mines – qui les font vivre et, dans le même temps, les tuent à petit feu. **Les feuilletonistes** [...] décrivent des villes « noires » baignant dans un bruit assourdissant, et des campagnes passées en quelques décennies du vert de la nature à la couleur du bitume et de la suie. Personne ou presque ne peut alors ignorer les conséquences désastreuses de la modernisation économique sur l'environnement, même si la notion de pollution n'est pas encore au cœur des **préoccupations de la population**. Pas plus qu'elle ne le sera à Londres, dans la première moitié du XX^e siècle, quand séviront les fameux « smog ».

Source : <https://theconversation.com/le-xix-siecle-premier-moment-de-lerc-des-pollutions>

Le rôle de l'expertise pour poser le problème... et apporter des solutions ?

Le Giec* a été créé en 1988, à la fois d'une initiative de **scientifiques** conscients d'être face à un problème difficile et important à **médiatiser**, et d'une décision **politique**. Il ne s'agissait pas d'un programme de recherche mais d'une entreprise de médiation extrêmement originale. Elle consiste en un recueil d'informations sur les changements climatiques issues de **publications scientifiques**, avec la volonté d'en faire la synthèse sous forme de **rapports**. La revue finale du rapport, avant publication, est assurée par des **experts** nommés par les **gouvernements**. Ils se réunissent pendant une semaine et révisent ligne par ligne la quinzaine de pages du résumé du rapport, jusqu'au consensus. Dès lors qu'un consensus est trouvé, il devient très difficile pour un gouvernement de contester le texte, puisqu'il a nommé un expert qui l'a accepté. Il s'agit donc d'un processus très particulier, assuré par des scientifiques mais qui vise à impliquer le monde politique et plus largement les décideurs.

Source : <https://reporterre.net/>

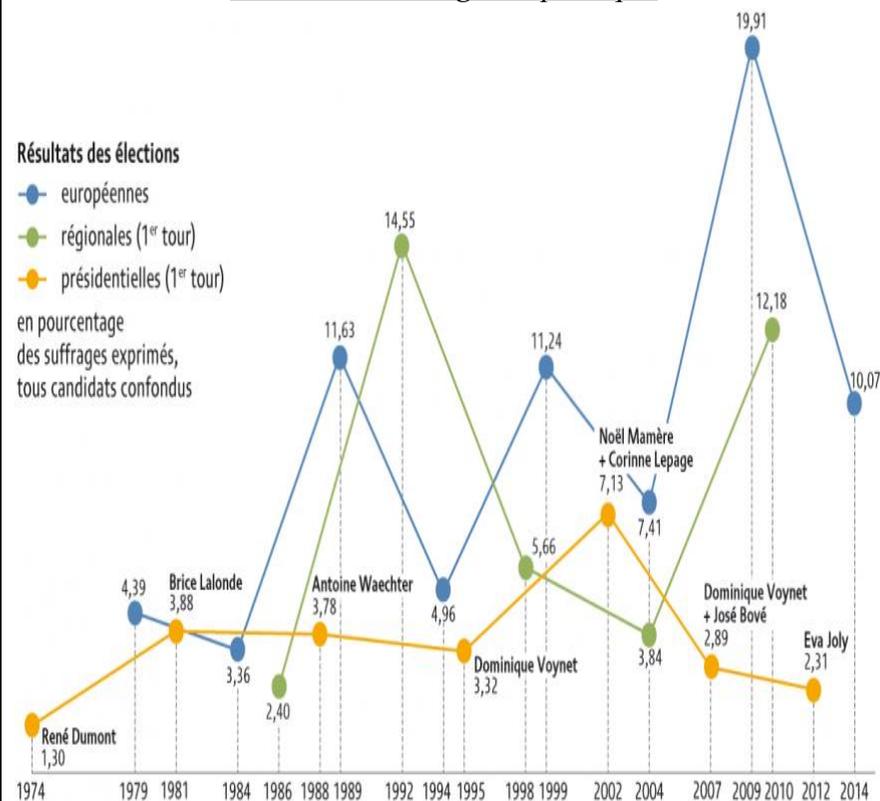
*Depuis plus de 30 ans, le GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) évalue l'état des connaissances sur l'évolution du climat, ses causes, ses impacts. Il identifie également les possibilités de limiter l'ampleur du réchauffement et la gravité de ses impacts.

Le rôle des partis et de la **société civile organisée*** dans la mise à l'agenda politique

Résultats des élections

- européennes
- régionales (1^{er} tour)
- présidentielles (1^{er} tour)

en pourcentage des suffrages exprimés, tous candidats confondus



Source : Laurent de Boissieu, www.france-politique.fr ; ministère de l'Intérieur.

+ Document : La marche du siècle

<https://www.youtube.com/watch?v=Z8wmOuCKUps>

Q.1. Pourquoi le « problème » environnemental est-il récurrent dans la relation productive Homme/Nature ? Est-ce nouveau ? **Q.2.** Quels acteurs participent à sa transformation en un problème public ? Comment ? **Q.3.** Illustrez à l'aide d'écart pertinent le fait que pour les électeurs l'enjeu de la politique environnementale est à plusieurs échelles.

→ Donnez des exemples de mise en place de politiques publiques visant à limiter les émissions de CO2 à l'échelle, locale, nationale, régionale et internationale.

Echelle	Relier avec une mesure	Ex. d'action publique pour l'environnement
Locale ■ Nationale ■ Européenne ■ (régionale) Internationale ■		<ul style="list-style-type: none"> ○ Résolutions de la COP 21 ○ Vitesse réduite (ex.80 km/h) ○ Circulation alternée en ville en cas de pic de pollution ○ ?

b/... conduit à la mise à l'agenda politique* de la question environnementale et à une possible action publique*



Q.1. Quels acteurs participent à la mise à l'agenda du « problème » du trou dans la couche d'Ozone ? **Q.2.** Quelles sont les étapes qui ont conduit à une politique publique pour résoudre ce problème ? Faites correspondre les différentes étapes du schéma avec la vidéo. **Q.3.** A quelle échelle se situe cette politique publique ? Comment le justifier ? **Q.4.** Quel semble être le bilan de cette politique ? Pourquoi l'évaluation est une phase essentielle dans la mise en place d'une politique publique ? **Q.5.** La mise à l'agenda politique signifie-t-elle toujours à court terme la mise en place d'une politique publique ? **Q.6.** Quels acteurs ont pu être impactés négativement par la mise en place de cette politique ?

2. ... qui entretiennent des relations de coopération et de conflit.

a/ **Confrontations : convergences et divergences ...**

Déboisement en Amazonie : une question politique

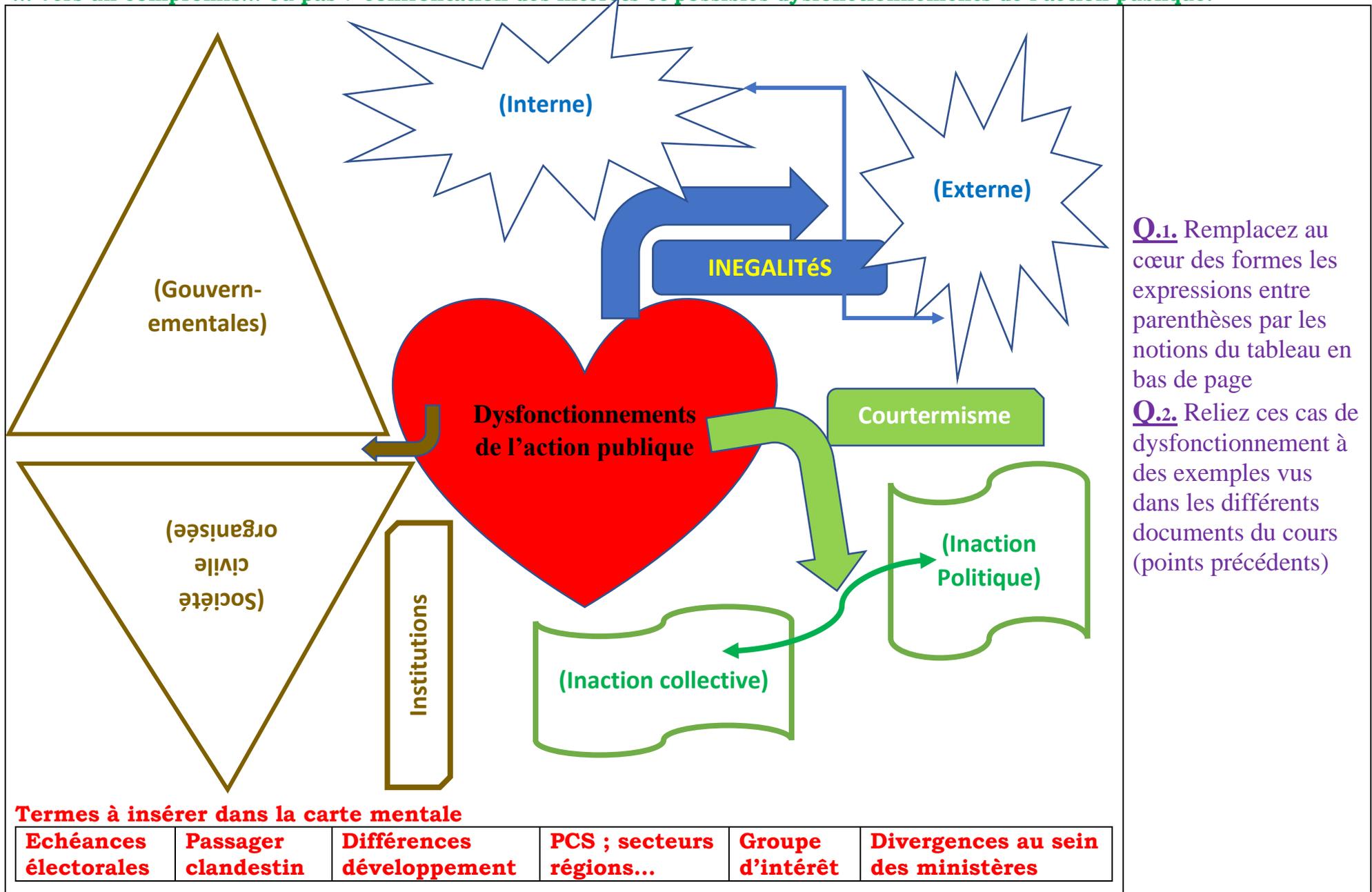
[...] Le déboisement a commencé dans les années 1970 : il est le résultat de politiques publiques qui ont facilité l'avancée de la frontière agro-industrielle (colonies agricoles, crédits, routes, mines, grands barrages), « grignotant » la forêt de toutes parts. Au début des années 2000, le **gouvernement** a mis en place des programmes coordonnés de lutte contre le déboisement en partenariat avec la **société civile*** et supportés par des **financements internationaux** : délimitation d'aires protégées, contrôle du déboisement illégal et accords commerciaux. Malgré le « report » de la frontière agricole vers le Cerrado, le rythme de déboisement en Amazonie a sensiblement diminué à partir de 2004. Mais il est reparti à la hausse depuis 2012, en raison de la pression du lobby de l'« **agribusiness** », qui a abouti à une flexibilisation de la législation fédérale et à la fragilisation des **instruments de surveillance**. Même si cette reprise date de 2012, il est difficile de ne pas blâmer le gouvernement actuel qui démantèle les politiques environnementales (affaiblissement institutionnel et budgétaire du Fonds Amazonie, **des institutions publiques et des ONG environnementales**) et légitime la réduction et l'invasion des aires protégées au nom du développement économique. L'**agribusiness** « durable » est présenté comme un secteur intensif et moderne, indispensable au développement du pays et pour nourrir le monde, image appuyée par le **discours scientifique** dominant. Ce modèle disqualifie d'autres systèmes de production agroécologiques plus diversifiés, qui sont pourtant bien présents mais menacés. Or, la délimitation de territoires **amérindiens** et traditionnels est l'instrument le plus efficace pour contrer le déboisement, pour peu qu'on investisse dans le développement durable de ces territoires.

Dans le contexte de l'affaiblissement des **structures publiques de recherche brésiliennes**, certaines formes de coopération scientifique semblent prioritaires, notamment avec les institutions de recherche et les **ONG régionales**. Ceci afin d'alimenter les débats sur les modèles de développement en Amazonie et de contribuer, par des approches interdisciplinaires, aux politiques de gestion des aires protégées. Les récents changements dans le régime du feu en Amazonie montrent qu'il ne sert à rien d'interdire son usage mais qu'il faut travailler à la prévention des incendies grâce à la gestion collective des espaces inflammables. Plus que jamais, la mise en œuvre de stratégies de contention du déboisement en Amazonie dépendra des relations entre **l'État** et la **société civile***, mais aussi de la capacité des chercheurs à dialoguer avec différents **groupes sociaux** et à prendre au sérieux les aspirations et les connaissances de ceux qui savent protéger la forêt.

Ludvine Eloy. Comment lutter contre la déforestation en Amazonie ? 2020. Journal du CNRS.fr.

Q.1. Listez les acteurs (colonne 1) et les objectifs qu'ils se donnent en général (colonne 2). Dites si la question du déboisement vient contrarier ou non ces objectifs. (colonne 3). **Q.2.** Dans un tableau, listez dans une colonne des exemples de coopération et dans l'autre les exemples de conflit(s) ? **Q.3.** Expliquez statistiquement la phrase soulignée et le paradoxe apparent (montrez qu'il ne s'agit pas d'un recul du déboisement...)

b/ ... vers un compromis... ou pas ? confrontation des intérêts et possibles dysfonctionnements de l'action publique.



Q.1. Remplacez au cœur des formes les expressions entre parenthèses par les notions du tableau en bas de page

Q.2. Reliez ces cas de dysfonctionnement à des exemples vus dans les différents documents du cours (points précédents)

Un problème environnemental ... mais pas encore un problème public ?

On débat depuis quelques décennies des ravages de la pollution industrielle et de ses effets néfastes sur l'environnement comme s'il s'agissait de phénomènes nouveaux. Dans la seconde moitié de XIX^e siècle, pourtant, à une époque où la France renforce son industrialisation, les Français des villes et des régions industrielles découvrent les méfaits des usines et des mines – qui les font vivre et, dans le même temps, les tuent à petit feu. **Les feuilletonistes** [...] décrivent des villes « noires » baignant dans un bruit assourdissant, et des campagnes passées en quelques décennies du vert de la nature à la couleur du bitume et de la suie. Personne ou presque ne peut alors ignorer les conséquences désastreuses de la modernisation économique sur l'environnement, même si la notion de pollution n'est pas encore au cœur des **préoccupations de la population**. Pas plus qu'elle ne le sera à Londres, dans la première moitié du XX^e siècle, quand séviront les fameux « smog ».

Source : <https://theconversation.com/le-xix-siecle-premier-moment-de-lered-des-pollutions>

Le rôle de l'expertise pour poser le problème... et apporter des solutions ?

Le Giec* a été créé en 1988, à la fois d'une initiative de **scientifiques** conscients d'être face à un problème difficile et important à **médiatiser**, et d'une décision **politique**. Il ne s'agissait pas d'un programme de recherche mais d'une entreprise de médiation extrêmement originale. Elle consiste en un recueil d'informations sur les changements climatiques issues de **publications scientifiques**, avec la volonté d'en faire la synthèse sous forme de **rapports**. La revue finale du rapport, avant publication, est assurée par des **experts** nommés par les **gouvernements**. Ils se réunissent pendant une semaine et révisent ligne par ligne la quinzaine de pages du résumé du rapport, jusqu'au consensus. Dès lors qu'un consensus est trouvé, il devient très difficile pour un gouvernement de contester le texte, puisqu'il a nommé un expert qui l'a accepté. Il s'agit donc d'un processus très particulier, assuré par des scientifiques mais qui vise à impliquer le monde politique et plus largement les décideurs.

Source : <https://reporterre.net/>

**Depuis plus de 30 ans, le GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) évalue l'état des connaissances sur l'évolution du climat, ses causes, ses impacts. Il identifie également les possibilités de limiter l'ampleur du réchauffement et la gravité de ses impacts.*

Un problème environnemental ... mais pas encore un problème public ?

On débat depuis quelques décennies des ravages de la pollution industrielle et de ses effets néfastes sur l'environnement comme s'il s'agissait de phénomènes nouveaux. Dans la seconde moitié de XIX^e siècle, pourtant, à une époque où la France renforce son industrialisation, les Français des villes et des régions industrielles découvrent les méfaits des usines et des mines – qui les font vivre et, dans le même temps, les tuent à petit feu. **Les feuilletonistes** [...] décrivent des villes « noires » baignant dans un bruit assourdissant, et des campagnes passées en quelques décennies du vert de la nature à la couleur du bitume et de la suie. Personne ou presque ne peut alors ignorer les conséquences désastreuses de la modernisation économique sur l'environnement, même si la notion de pollution n'est pas encore au cœur des **préoccupations de la population**. Pas plus qu'elle ne le sera à Londres, dans la première moitié du XX^e siècle, quand séviront les fameux « smog ».

Source : <https://theconversation.com/le-xix-siecle-premier-moment-de-lered-des-pollutions>

Le rôle de l'expertise pour poser le problème... et apporter des solutions ?

Le Giec* a été créé en 1988, à la fois d'une initiative de **scientifiques** conscients d'être face à un problème difficile et important à **médiatiser**, et d'une décision **politique**. Il ne s'agissait pas d'un programme de recherche mais d'une entreprise de médiation extrêmement originale. Elle consiste en un recueil d'informations sur les changements climatiques issues de **publications scientifiques**, avec la volonté d'en faire la synthèse sous forme de **rapports**. La revue finale du rapport, avant publication, est assurée par des **experts** nommés par les **gouvernements**. Ils se réunissent pendant une semaine et révisent ligne par ligne la quinzaine de pages du résumé du rapport, jusqu'au consensus. Dès lors qu'un consensus est trouvé, il devient très difficile pour un gouvernement de contester le texte, puisqu'il a nommé un expert qui l'a accepté. Il s'agit donc d'un processus très particulier, assuré par des scientifiques mais qui vise à impliquer le monde politique et plus largement les décideurs.

Source : <https://reporterre.net/>

**Depuis plus de 30 ans, le GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) évalue l'état des connaissances sur l'évolution du climat, ses causes, ses impacts. Il identifie également les possibilités de limiter l'ampleur du réchauffement et la gravité de ses impacts.*

Déboisement en Amazonie : une question politique

[...] Le déboisement a commencé dans les années 1970 : il est le résultat de politiques publiques qui ont facilité l'avancée de la frontière agro-industrielle (colonies agricoles, crédits, routes, mines, grands barrages), « grignotant » la forêt de toutes parts. Au début des années 2000, le **gouvernement** a mis en place des programmes coordonnés de lutte contre le déboisement en partenariat avec la **société civile*** et supportés par des **financements internationaux** : délimitation d'aires protégées, contrôle du déboisement illégal et accords commerciaux. Malgré le « report » de la frontière agricole vers le Cerrado, le rythme de déboisement en Amazonie a sensiblement diminué à partir de 2004. Mais il est reparti à la hausse depuis 2012, en raison de la pression du lobby de l'« **agribusiness** », qui a abouti à une flexibilisation de la législation fédérale et à la fragilisation des **instruments de surveillance**. Même si cette reprise date de 2012, il est difficile de ne pas blâmer le gouvernement actuel qui démantèle les politiques environnementales (affaiblissement institutionnel et budgétaire du Fonds Amazonie, **des institutions publiques et des ONG environnementales**) et légitime la réduction et l'invasion des aires protégées au nom du développement économique. L'**agribusiness** « durable » est présenté comme un secteur intensif et moderne, indispensable au développement du pays et pour nourrir le monde, image appuyée par le **discours scientifique** dominant. Ce modèle disqualifie d'autres systèmes de production agroécologiques plus diversifiés, qui sont pourtant bien présents mais menacés. Or, la délimitation de territoires **amérindiens** et traditionnels est l'instrument le plus efficace pour contrer le déboisement, pour peu qu'on investisse dans le développement durable de ces territoires.

Dans le contexte de l'affaiblissement des **structures publiques de recherche brésiliennes**, certaines formes de coopération scientifique semblent prioritaires, notamment avec les institutions de recherche et les **ONG régionales**. Ceci afin d'alimenter les débats sur les modèles de développement en Amazonie et de contribuer, par des approches interdisciplinaires, aux politiques de gestion des aires protégées. Les récents changements dans le régime du feu en Amazonie montrent qu'il ne sert à rien d'interdire son usage mais qu'il faut travailler à la prévention des incendies grâce à la gestion collective des espaces inflammables. Plus que jamais, la mise en œuvre de stratégies de contention du déboisement en Amazonie dépendra des relations entre l'**État** et la **société civile***, mais aussi de la capacité des chercheurs à dialoguer avec différents **groupes sociaux** et à prendre au sérieux les aspirations et les connaissances de ceux qui savent protéger la forêt.

Ludvine Eloy. Comment lutter contre la déforestation en Amazonie ? 2020.
Journal du CNRS.fr.

Déboisement en Amazonie : une question politique

[...] Le déboisement a commencé dans les années 1970 : il est le résultat de politiques publiques qui ont facilité l'avancée de la frontière agro-industrielle (colonies agricoles, crédits, routes, mines, grands barrages), « grignotant » la forêt de toutes parts. Au début des années 2000, le **gouvernement** a mis en place des programmes coordonnés de lutte contre le déboisement en partenariat avec la **société civile*** et supportés par des **financements internationaux** : délimitation d'aires protégées, contrôle du déboisement illégal et accords commerciaux. Malgré le « report » de la frontière agricole vers le Cerrado, le rythme de déboisement en Amazonie a sensiblement diminué à partir de 2004. Mais il est reparti à la hausse depuis 2012, en raison de la pression du lobby de l'« **agribusiness** », qui a abouti à une flexibilisation de la législation fédérale et à la fragilisation des **instruments de surveillance**. Même si cette reprise date de 2012, il est difficile de ne pas blâmer le gouvernement actuel qui démantèle les politiques environnementales (affaiblissement institutionnel et budgétaire du Fonds Amazonie, **des institutions publiques et des ONG environnementales**) et légitime la réduction et l'invasion des aires protégées au nom du développement économique. L'**agribusiness** « durable » est présenté comme un secteur intensif et moderne, indispensable au développement du pays et pour nourrir le monde, image appuyée par le **discours scientifique** dominant. Ce modèle disqualifie d'autres systèmes de production agroécologiques plus diversifiés, qui sont pourtant bien présents mais menacés. Or, la délimitation de territoires **amérindiens** et traditionnels est l'instrument le plus efficace pour contrer le déboisement, pour peu qu'on investisse dans le développement durable de ces territoires.

Dans le contexte de l'affaiblissement des **structures publiques de recherche brésiliennes**, certaines formes de coopération scientifique semblent prioritaires, notamment avec les institutions de recherche et les **ONG régionales**. Ceci afin d'alimenter les débats sur les modèles de développement en Amazonie et de contribuer, par des approches interdisciplinaires, aux politiques de gestion des aires protégées. Les récents changements dans le régime du feu en Amazonie montrent qu'il ne sert à rien d'interdire son usage mais qu'il faut travailler à la prévention des incendies grâce à la gestion collective des espaces inflammables. Plus que jamais, la mise en œuvre de stratégies de contention du déboisement en Amazonie dépendra des relations entre l'**État** et la **société civile***, mais aussi de la capacité des chercheurs à dialoguer avec différents **groupes sociaux** et à prendre au sérieux les aspirations et les connaissances de ceux qui savent protéger la forêt.

Ludvine Eloy. Comment lutter contre la déforestation en Amazonie ? 2020.
Journal du CNRS.fr.

